Savenay "Sentier du Belvédère"

Une randonnée proposée par le CMCM

Durée :	2h10	**Difficulté :**	Moyenne
Distance :	10.1km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	43m	**Moyen de locomotion :**	A pied
Dénivelé négatif :	43m		
Point haut :	87m	**Commune :**	Savenay (44260)
Point bas :	30m		

Description

Points de passages

D/A
N 47.357177° / O 1.92052° - alt. 49m - km 0

D/A
N 47.357428° / O 1.920554° - alt. 49m - km 10.1

Informations pratiques

Départ du circuit: Le lac de la Vallée Mabile

Comment s'y rendre: Prendre sortie Savenay (D217). Suivre bd Branly et bd Pasteur. A la sortie de Savenay, tourner à gauche dir. le lac.

Savenay

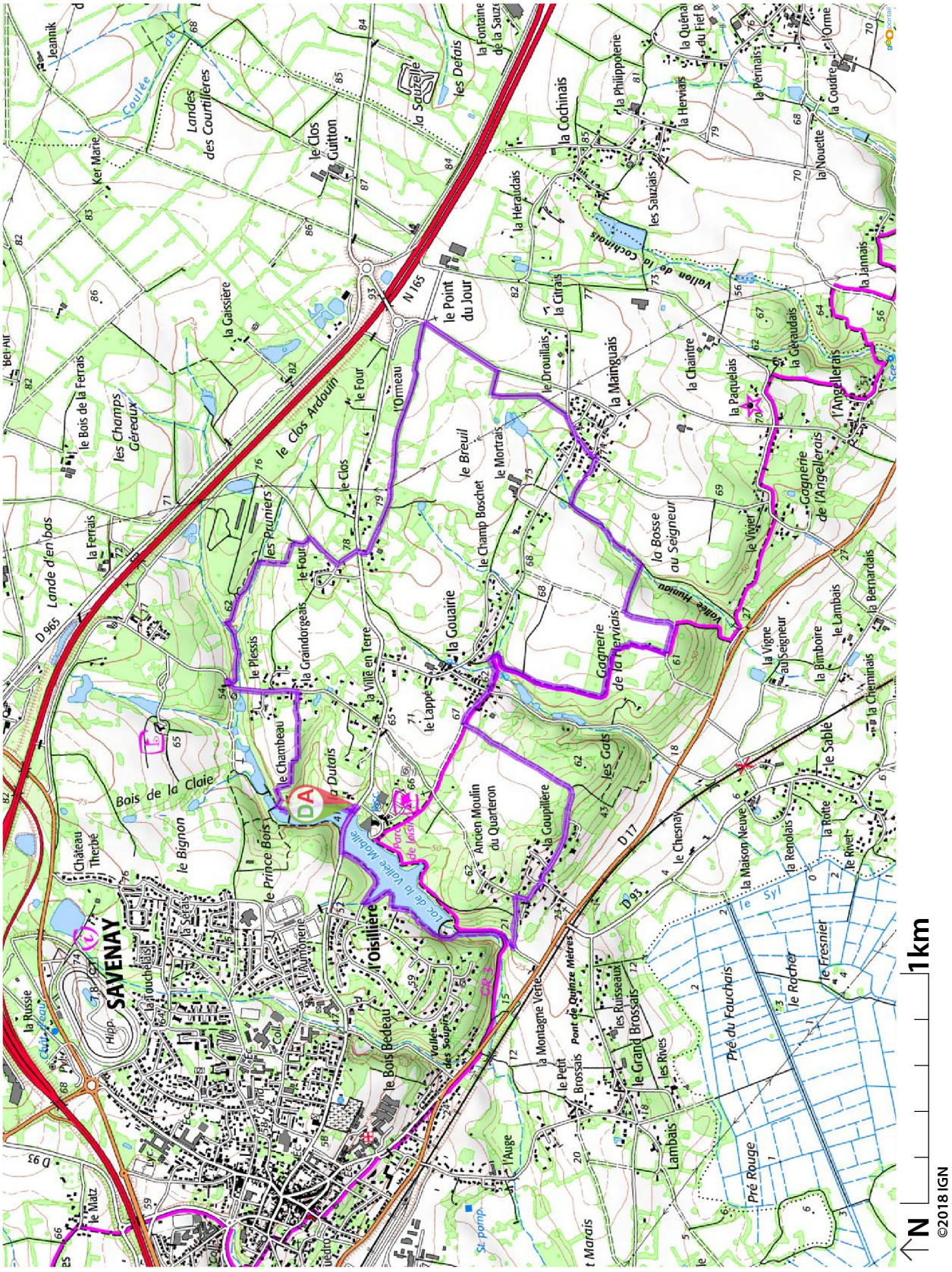
SAVENAY
l'Oisillière
le Bois Bedeau
la Gouairie
le Champ Boschet
le Breuil
le Clos Ardouin
la Mainguais
la Cochinais
la Gaudais
la Chaintre
la Paquelais
l'Angellerais
Cagnerie de l'Angellerais
Cagnerie de la Herviais
la Bosse au Seigneur
la Vigne au Seigneur
le Viviet
la Bimboire
le Lambais
le Sablé
la Rotte
le Rivet
la Maison Neuve
la Renolais
le Chesnay
la Goupillère
les Gats
Ancien Moulin du Quarteron
le Lappé
la Ville en Terre
le Chambeau
le Plessis
la Graindorgeais
le Four
le Clos
les Pruniers
le Prince Bois
Bois de la Claie
le Bignon
Château Therbé
la Russie
la Montagne Verte
le Petit Brossais
le Grand Brossais
les Ruisseaux
les Rives
Pont de Quinze Mètres
Pré du Fouchais
le Rocher
le Fresnier
Pré Rouge
le Syl
Lambais
le Matz
la Galissière
les Champs Géreaux
le Bois de la Ferrais
la Ferrais
Lande d'en bas
Landes des Courtillères
le Clos Guillon
la Souzelle
les Defais
la Fontaine de la Sauz
la Philippoterie
la Quénal
la Hervais
la Périnais
la Coudre
la Nouette
la Jannais
la Héraudais
les Sauziais
la Citrais
le Drouillais
le Point du Jour
l'Ormeau
le Mortrais
la Vallée Pinson
Vallon de la Cochinais
Coulée Cré
Ker Marie
Jeannik
N 165
D 965
D 17
D 93
Hippodrome
Stade
Lyc.
Coll.
St. pomp.
1km
N
©2018 IGN

LA CHARTE

du Randonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

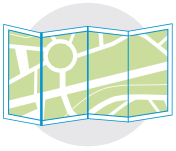

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

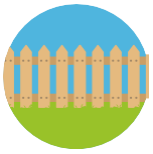

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

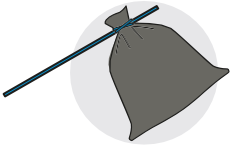

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.